

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPALCollectivité : **COMMUNE DE PRADINES**

Date de convocation :
04.12.2025
Membres :
En exercice : <input type="text" value="15"/>
Présents <input type="text" value="12"/>
Votants : <input type="text" value="13"/>
Décisions N°
02

Le 09.12.2025

L'an deux mille vingt-cinq le neuf décembre, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Etaient présents : AUPERT Mickaël, MONDIERE Hubert, PIVOT Laurent, FESSY Véronique, HETSCH Jean-Marc, LACOUR Danielle, RIVIERE Mickaël, Patrick LARRAY, GASDON Maxime, Magali BOULLIER, DENIS Sylvie.

Etaient absents : GOUJON Mickaël, SEIGNERET Ludivine.

Etait absent ayant donné bon pour pouvoir : SCHIMITZ Jean-Marc (pouvoir à Jean-Marc HETSCH).

Secrétaire de séance : Jean-Marc HETSCH

Date d'envoi de la convocation : 04/12/2025

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°02 « REPRISE DE LA VOIRIE DU LOTISSEMENT VERMOREL ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder au virement de crédits sur le budget Communal de l'exercice 2025.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2151- 395- Reprise de la voirie du lotissement Vermorel	0 €	200 €	0	0
TOTAL D 21- IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0 €	200 €	0	
D-2313-393 - Réhabilitation Bâtiment Gras	200 €	0 €	0	0
TOTAL D 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	200 €	0 €	0	0
TOTAL INVESTISSEMENT	200 €	200 €	0	0

Fait à PRADINES, le 09 décembre 2025.

Le secrétaire de séance,
Jean-Marc HETSCH.

Le Maire,
Charles BRUN